

Interventions Assistées par l'Animal (I.A.A.)

Dans l'organisation journalière des personnes atteintes d'une pathologie démentielle, ainsi que des personnes avec handicaps cognitifs et multiples associés à une pathologie démentielle, différentes formes d'utilisations d'animaux ont leur place fixe. On peut ici distinguer, d'après Otterstedt (Demenz, 2013), les formes suivantes :

Thérapie assistée par l'animal

Un thérapeute spécialisé (psychothérapeutes, médecins, physiothérapeutes, ergothérapeutes, orthophonistes) se sert de l'animal dans le contexte d'une intervention thérapeutique, en respectant le bien-être de l'animal. Le travail professionnel dans le cadre de la thérapie assistée par les animaux est basé sur un concept qui régit l'utilisation des animaux.

Pédagogie assistée par l'animal

Un pédagogue spécialisé utilise l'animal dans le contexte d'une intervention pédagogique respectueuse de l'animal et conforme à la méthode en question, par ex. en crèche, dans une ferme pour enfants et adolescents, à l'école ordinaire, à l'école spécialisée, en groupe résidentiel pédagogique, au cirque pour enfants, dans les établissements pour personnes avec handicaps cognitifs et multiples, dans les maisons de soins, etc. Le travail professionnel dans le cadre de la pédagogie assistée par des animaux, se base sur un concept qui régit l'utilisation des animaux.

Stimulation assistée par l'animal

On se sert de l'animal en vue d'un objectif de stimulation défini préalablement et respectueux de l'animal. Cela peut aussi être réalisé par un non-thérapeute/non-pédagogue, par ex. du personnel soignant ou infirmier ou des éducatrices et travailleuses sociales, pourvu que ces personnes disposent d'une formation spécialisée validée sur les Interventions Assistées par l'Animal (I.A.A.). Les champs d'applications possibles sont : les maisons médicalisées, les cliniques psychiatriques, les fermes de rencontre ou pédagogiques, les établissements à offres stationnaires et semi-stationnaires dans les domaines des personnes handicapées, âgées ainsi que de l'enfance et de l'adolescence. Le travail professionnel dans le cadre de la stimulation assistée par des animaux, se base sur un concept qui régit l'utilisation des animaux.

Activités assistées par l'animal

On se sert de l'animal dans le cadre d'activités respectueuses des animaux, sans poursuivre d'objectif bien défini. Il s'agit d'une activité commune organisée autour de la relation entre les personnes et l'animal : par ex. randonnée avec des animaux dans la nature, rencontre avec des animaux à la ferme.

Service de visite avec un animal

Le concept de service de visite avec un animal décrit l'accompagnement bénévole de personnes avec des animaux. Les bénévoles sont en principe organisés en associations. Quelques-uns d'entre eux participent spontanément à des séminaires, des cours de formation continue en interne et des épreuves canines.

Source et littératures complémentaires

Wesenberg, S. (2015). *Tiergestützte Interventionen in der Demenzbetreuung*. Wiesbaden.

Leser, M. (2008). [Mensch-Tier-Beziehungen. Tiereinsätze im Heimbereich](#). Bern.

Otterstedt, C. (Hg.). (2013). *Demenz – Ein neuer Weg der Aktivierung. Tiergestützte Intervention*. Hannover.

CURAVIVA Suisse (www.curaviva.ch/demenzbox)

INSOS Suisse (www.insos.ch)

Janvier 2018